



Infos Touquin

N°82

janvier 2020



Chères Touquinoises et chers Touquinois

En ce début d'année, le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé. Que 2020 vous apporte l'énergie et la vitalité nécessaires à la réussite de tous vos projets. Qu'elle soit aussi, pour vous et vos proches, une année de prospérité, de joie, de bonheur et de santé.

Les derniers mois de l'année 2019 ont été riches en travaux de voirie : en effet, nous avons, rue du Mardereau, élargi la chaussée, procédé à la mise en place de bordures et refait l'enrobé. La première tranche des travaux de renforcement du réseau d'eau potable qui permettent l'installation de la défense incendie dans la rue de Malvoisine est également terminée.

Les travaux du lotissement des Jardins de Touquin sont finalisés et le résultat donne un ensemble harmonieux qui s'intègre dans l'esprit rural du village.

Vous avez été nombreux à déposer vos sapins au point de collecte mis en place devant le stade. Ces sapins seront broyés et les copeaux seront utilisés pour le paillage des massifs de fleurs de la commune.

Comme vous le savez, la fin du mandat aura lieu au mois de mars prochain. Un nouveau conseil s'engagera alors pour 6 ans. Aussi en cette période préélectorale, la communication étant très réglementée et limitée, il ne m'est pas permis de vous parler de projets pour l'avenir.

Pour terminer, l'équipe municipale vous donne rendez-vous le 24 janvier, à 19 heures, à la salle communale pour la cérémonie des vœux. Nous espérons que vous serez nombreux à pouvoir y assister.

Le Maire
Sophie Chevrinais



Commune de Touquin

Le Maire, **Sophie CHEVRINAIS**
Et le Conseil Municipal

Sont heureux de vous inviter à la
Cérémonie des vœux

Le vendredi 24 janvier 2020 à 19h
(Salle communale)

La page de la communauté d'agglomération



La communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie et la communauté de communes du Pays Créçois ont fusionné pour créer une nouvelle communauté d'agglomération qui rassemble 54 communes et près de 93 000 habitants. Elle conserve le nom de COULOMMIERS Pays de Brie et son siège social reste situé à COULOMMIERS.

Le 1^{er} janvier 2020 la Communauté de communes du Pays Créçois a cessé d'exister. Les communes d'ESBLY - MONTRY et SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN ont rejoint la communauté d'agglomération Val d'Europe. Les communes de BOUTIGNY - QUINCY-VOISINS - SAINT-FIACRE et VILLEMAREUIL se sont tournées vers la communauté d'agglomération du Pays de MEAUX. Quant aux 12 communes restantes - BOULEURS - CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE - COUILLY-PONT-AUX-DAMES - COULOMMES - COUTEVROULT - CRÉCY-LA-CHAPELLE - LA HAUTE-MAISON - SANCY - TIGEAUX - VAUCOURTOIS - VILLIERS-SUR-MORIN et VOULANGIS, elles ont donc rejoint la communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie qui a répondu favorablement à leur demande de rattachement car elles partagent le même projet de territoire : investir pour le développer et renforcer son attractivité, tout en préservant sa qualité de vie rurale. Ce projet de territoire est celui du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin, à l'étude, et dont la grande majorité des 54 communes fait partie.

À la taille de l'Île-de-France et du Grand Paris, Coulommiers - Pays de Brie a la taille et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les nouvelles compétences obligatoires des communautés d'agglomération : développement économique, tourisme, prévention des inondations, habitat, mobilités, eau et assainissement. Cette dernière compétence - eau et assainissement - vient d'être transférée le 1^{er} janvier 2020 à la communauté d'agglomération, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en 2015.

Comme dans les fusions précédentes, les projets initiés par les précédentes intercommunalités seront, dans leur ensemble, maintenus et poursuivis. Parmi ces projets : la maison de santé de LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE ; la piscine de CRÉCY-LA-CHAPELLE ; la Maison des Fromages à COULOMMIERS ; l'aménagement d'un hôtel d'entreprises à SEPT-SORTS ; la création d'un city-stade à TIGEAUX ; le déploiement de la fibre optique ; la prévention des inondations ou encore la construction de stations d'épuration.

La nouvelle communauté d'agglomération continuera de proposer la même offre de services que les deux précédentes intercommunalités, en veillant à maintenir la proximité avec les habitants. Certaines compétences resteront dans un premier temps exercées sur leur territoire d'origine, donnant le temps nécessaire aux élus d'analyser les possibilités d'extension à l'ensemble des communes. Une étude est ainsi déjà en cours en ce qui concerne les compétences liées à l'accueil des enfants.

En matière de fiscalité, cette fusion aura un impact faible, avec une baisse des taux des taxes d'habitation et foncières pour les habitants, et de la cotisation foncière pour les entreprises de la communauté d'agglomération actuelle.

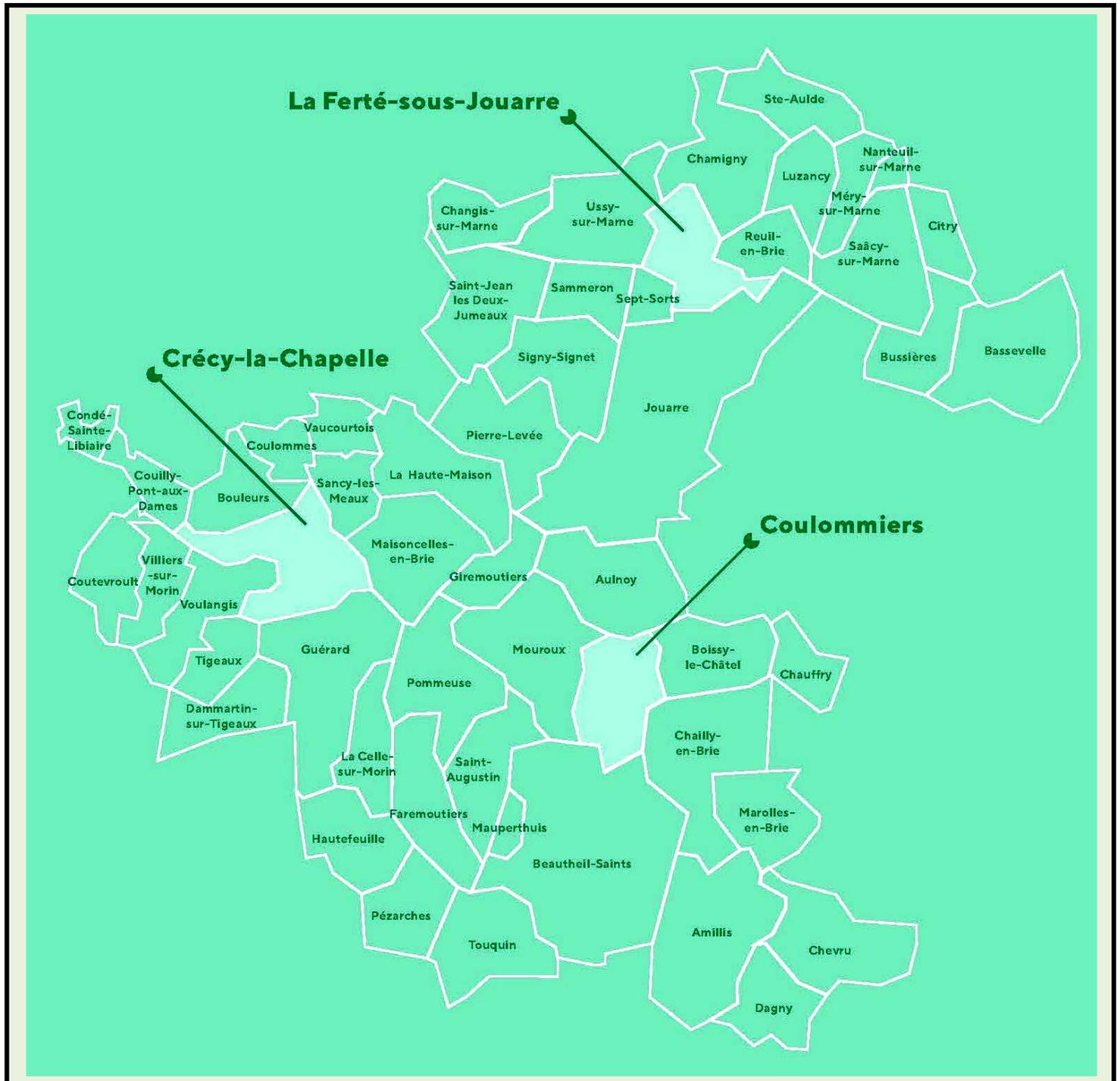
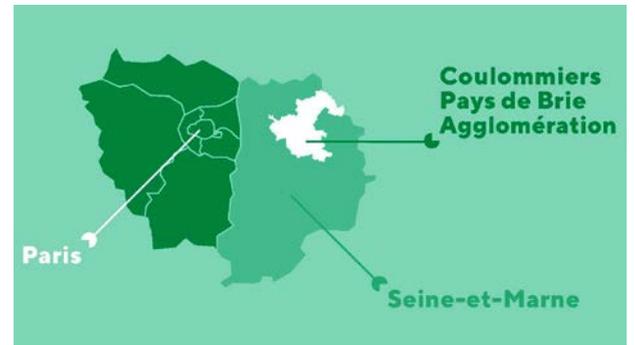
La communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie met en œuvre une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique : un service gratuit pour les habitants

Dans le n°81 d'Infos Touquin (mois d'octobre), nous signalons la création, par la communauté d'agglomération et en collaboration avec le Département de Seine-et-Marne, d'une plateforme destinée à favoriser la rénovation énergétique des logements. La mise en œuvre de ce service gratuit s'inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération, qui aura pour objectifs de :

- mobiliser les structures et les acteurs publics et privés pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire, en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- stimuler la demande en travaux de rénovation des particuliers et faciliter leur passage à l'acte ;
- contribuer à la structuration de l'offre des professionnels du bâtiment et à leur qualification dans le cadre du déploiement du signe RGE (reconnu garant de l'environnement) ;
- engager le secteur bancaire et mobiliser les financements publics et les mécanismes de marché (CEE, etc.) pour proposer une offre de financement adéquate.

Les permanences seront assurées au Centre social de La Ferté-sous-Jouarre et au Point d'Accès aux Droits de Coulommiers. Les horaires et les coordonnées seront communiqués ultérieurement, une fois la date de mise en service connue. Les conseils de cette plateforme seront personnalisés, gratuits, neutres et indépendants, s'appuyant sur un réseau de professionnels et d'acteurs locaux complémentaires.

La nouvelle carte de la communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie



Communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie

13 rue du Général de Gaulle – 77120 Coulommiers - Standard : 01 64 75 38 90

Sites web : www.coulommierspaysdebrie.fr - www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr - www.sortirenspaysdebrie.com
www.emploi.coulommierspaysdebrie.fr

Facebook : Coulommiers Pays de Brie Agglo (@cpb.agglo)

11 novembre 2019 : le cent unième anniversaire de la signature de l'armistice



Ce 11 novembre 2019, il y avait à TOUQUIN presque autant de parapluies que de participants à la commémoration de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Un temps frais et pluvieux qui n'avait pas dissuadé près d'une cinquantaine d'habitants de la commune - dont un certain nombre d'enfants des Écoles - de se réunir à 11 heures 45 place de la Mairie pour, précédés par les pompiers du CPIA, se rendre en cortège au Monument aux Morts afin d'honorer les victimes d'un conflit qui a causé tant de souffrances. Sophie CHEVRINAIS, maire de TOUQUIN, a lu le message de Marie DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, un message qui rappelait notamment que « *la nation n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur, sur tous les fronts d'Orient et d'Occident, [qu'] elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique [et qu'] elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat (...) pour les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure* ». La secrétaire d'État a rappelé que, depuis 2012, le 11 novembre « *est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême* ». Et Sophie CHEVRINAIS a cité les noms des cinq militaires français qui ont trouvé la mort en 2019 au cours d' « *opérations extérieures* » pour « *la préservation de notre indépendance, de notre liberté, de nos valeurs* ». Christian CORDIER a lu ensuite le message de l'UFAC (*Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre*). Puis, des gerbes ont été déposées au pied du monument et, après l'appel aux Morts, les participants ont chanté la *Marseillaise*. Enfin, le cortège s'est rendu au cimetière où, pour le *Souvenir français*, Christian CORDIER et Patrick GEORGES, respectivement président et vice-président de l'association, ont déposé une gerbe devant la plaque portant le nom des Touquinois qui sont Morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale. Vers 12 heures 30, tous les participants se sont rendus pour le verre de l'amitié, à la salle communale.

Dimanche 17 novembre : le repas des Anciens



On peut penser que le repas des Anciens, qui s'est tenu le dimanche 17 novembre, restera gravé dans le souvenir des participants - au nombre de 92 - car, de l'avis unanime, sa réussite a été totale. Sophie CHEVRINAIS, maire de TOUQUIN, a d'abord prononcé son discours de bienvenue, entourée des membres du conseil et bientôt rejointe par Véronique VAUCLAIR, en charge de plusieurs services d'aide aux Anciens, et de Marc DUROURE, le nouvel employé communal. Les invités ont pu ensuite apprécier le repas préparé et servi une nouvelle fois à la satisfaction générale par le personnel d'« Arts Traiteur » de MARLES-EN-BRIE. Mais il faut surtout souligner le rôle joué dans cette réussite par Hala et François, du groupe Saphir, qui tout au long de ces quelques heures ont magnifiquement interprété plusieurs dizaines de chansons des décennies 1960 et 1970, ce qui était parfaitement en accord avec le thème du jeu proposé cette année et qui portait justement sur les chanteurs de cette même période. Douze questions. Une rivalité acharnée entre les participants et la joie des vainqueurs, c'est-à-dire en fait de presque tous puisque, à l'exception d'une table qui n'a obtenu que 11 bonnes réponses, toutes les autres ont fait un sans faute. Mme DUBOIS et M. PAPON, la doyenne et le doyen présents au repas, ont ensuite été fêtés en recevant des mains de Josiane FLORENT, adjointe, et de Sophie CHEVRINAIS, des fleurs pour la première et une bouteille de champagne pour le second. Madison, twist, cha-cha-cha, slow ... interprétés par le groupe Saphir : il n'y avait que l'embarras du choix pour les danseurs qui ont enfin pris possession de la piste avant que, comme cadeau d'au-revoir, Hala n'interprète superbement, accompagnée par de nombreux Touquinois, « L'amour est un oiseau rebelle », de Carmen, l'opéra-comique de Georges BIZET... Une bien belle journée décidément.

**11 octobre
2019 :
l'accueil des
nouveaux
arrivants
dans la
commune**



**4 décembre
2019 : la
distribution
de pommes
de terre et de
bons d'achat
aux Aînés**



Deux événements de la vie communale : 11 octobre : l'accueil des nouveaux arrivants (qui, cette année, a eu lieu à la mairie, dans la salle du Conseil) pour leur souhaiter la bienvenue et leur donner toutes les informations utiles sur la commune où ils ont choisi de venir s'installer - 4 décembre : la traditionnelle distribution aux Aînés de pommes de terre et de bons d'achat.

6 décembre 2019 : distribution de jouets par l'association « Cœurs en couleurs »



Vendredi 6 décembre, l'association « Cœurs en couleurs », dont le siège est à TOUQUIN, 2 bis rue de PARIS (tél : 09 52 49 37 13 ou 06 52 06 34 50 - assocoeursencouleurs@gmail.com), a effectué une distribution de jouets à plusieurs familles en situation de précarité financière. Rappelons que cette association humanitaire à but non lucratif, créée en 2017, reçoit des dons en numéraire ou en nature (vêtements et chaussures, articles de puériculture, livres, jouets, appareils ménagers et meubles de première nécessité...) pour ensuite les offrir, de façon anonyme, aux personnes en difficulté. Ci-contre : Aurélie RODRIGUEZ, présidente de l'association, parmi les jouets qui attendent d'être distribués.



23 rue du Général Leclerc
77540 ROZAY-EN-BRIE
Tél. : 01.64.07.76.10
site : www.centre77.fr

- Aide à domicile aux familles
- Aide à domicile aux personnes handicapées
- Auxiliaire de vie
- Service de soins
- Service mandataire
- Service prestataire d'aide à domicile



4 ter rue des Iris - 77515 POMMEUSE
01.64.04.25.46

- Entretien du cadre de vie : ménage, entretien du linge, repassage
- Aide à la vie quotidienne : repas, courses, activités
- Aide à la toilette, aide à la mobilité
- Téléassistance 24h/24 et 7j/7
- Actions socio-éducatives
- Garde d'enfant à domicile
- Accompagnement aux transports



TÉLÉCENTRE
9 rue des Margats
77120 COULOMMIERS
01 84 32 03 00

Notre espace de travail collaboratif vous propose des bureaux open spaces et salles de réunion connectées THD par la fibre et accessibles à tous. Il est une véritable solution permettant un gain de temps sur vos trajets quotidiens et apportant par le travail collaboratif un réel développement de votre structure sur notre territoire. Il s'adapte à vos besoins économiques par la flexibilité de ses modes de réservation : à partir d'une heure, en journée et demi-journée et jusqu'au mois.

Pour qui ? L'e-l@b s'adresse aux entrepreneurs, salariés, commerciaux, étudiants, indépendants, créateurs d'entreprises, etc.



7 jours sur 7
24 heures sur 24
Depuis 1989

POINT FIXE DE GARDE à Crécy-la-Chapelle
CONSULTATIONS : 0 825 56 77 00
VISITES A DOMICILE : 0 825 33 36 15
N° National : 3624

Samedi 14 décembre : la visite du père Noël



À gauche, quelques jours avant la distribution des cadeaux aux enfants de TOUQUIN, le père Noël, en tenue civile et sans barbe, au milieu de son stock de paquets, dans son entrepôt secret ; et, à droite, le 14 décembre, cette fois revêtu de sa houppelande de travail et avec sa grande barbe blanche, en train de rendre visite dans la matinée aux enfants sages du bourg et des hameaux pour leur offrir des friandises.



L'après-midi, parents et enfants se sont retrouvés à la salle communale où le père Noël leur avait donné rendez-vous. Une fois de plus, il faut remercier toute l'équipe des joyeux lutins qui, après être allés chercher les cadeaux, les avoir empaquetés - quel travail ! - avaient préparé un petit buffet et décoré la salle. Quelques chansons pour l'appeler et voici enfin le héros du jour qui apparaît à la porte du fond et se rend à l'estrade tout en offrant des friandises aux petits Touquinois qui se pressent autour de lui. La distribution des cadeaux peut alors commencer. Sur les 164 enfants invités (de la naissance au CM2), 120 étaient présents, certains très fiers, d'autres très intimidés, pour monter sur l'estrade et, face à la foule des parents, recevoir leur cadeau avec un sourire, un bisou et parfois quelques larmes... Le père Noël était également très heureux d'avoir reçu à la mairie 40 lettres d'enfants de la commune et d'avoir pu répondre à 25 d'entre elles (celles qui portaient l'adresse de leur auteur).

Vendredi 10 janvier 2020 : la galette des rois



Comme l'habitude en a été prise depuis maintenant quelques années, les Aînés de TOUQUIN étaient invités par la Municipalité en ce début du mois de janvier pour la traditionnelle galettes des rois. Et comme les années précédentes, le moment le plus attendu a été l'arrivée des enfants de l'école Saint-Étienne, accompagnés de leurs institutrices, Mmes FROSSARD et ROUSSEAU, venus interpréter quelques chants de Noël avant de s'installer aux différentes tables pour partager tous ensemble, jeunes et moins jeunes, les fameuses galettes « faites maison », servies par Sophie Chevrinais, maire de TOUQUIN, et les membres du Conseil. Et, comme les années précédentes, les couronnes se sont mises à fleurir sur les têtes blondes et brunes. Merci aux enfants et à leurs institutrices pour ce beau moment de convivialité intergénérationnelle.



La collecte des déchets

Quelques rappels concernant les bacs



Vous emménagez, ou vous déménagez ? Prévenez COVALTRI77

COVALTRI77 a mis en place des conteneurs munis de puces électroniques sur son territoire. Tous les bacs doivent être pucés pour être collectés à partir du 1^{er} janvier 2020.

Si vous emménagez ou déménagez : prévenez COVALTRI77 afin que les informations concernant le titulaire des conteneurs pucés soient mises à jour

Bac cassé, nouvelle construction... : remplissez le formulaire « Commande de bac »

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de bacs directement sur le site de covaltri77 ou alors faire votre demande auprès de l'accueil de la mairie qui transmettra à Covaltri77

Pourquoi je n'ai pas été collecté ?

Votre bac n'a pas été collecté et vous aimeriez savoir pourquoi ? Avant de contacter la mairie ou Covaltri, voici les explications les plus récurrentes lorsqu'un bac n'est pas collecté :

- Si vous êtes collecté le matin, vous devez sortir votre bac la veille au soir, avant 11h pour les collectes de l'après-midi,
- Si la collerette du conteneur est cassée, votre bac ne peut pas être collecté : contactez Covaltri pour un changement de bac,
- Si un véhicule gêne le passage du camion de collecte, aucun rattrapage n'est prévu,
- En cas de travaux sur la commune, une collecte est organisée en dehors des heures de travaux,
- En cas d'intempéries, laissez votre conteneur sur le trottoir, un rattrapage sera organisé dès que le temps le permettra. Il en est de même en cas de panne camion.

Pour toute question, contactez Covaltri77 au 01 64 20 52 22 ou par courriel : contact@covaltri77.fr

Jours de ramassage pour notre commune :

Ordures ménagères : lundi après-midi
Déchets recyclables : jeudi après-midi - une semaine sur deux
Déchets végétaux : mercredi après-midi à partir du 1^{er} avril

Encombrants : collecte à l'appel par le biais d'un numéro vert à partir du 1^{er} janvier 2020 – NE METTEZ PLUS VOS ENCOMBRANTS SUR LES TROTTOIRS



NOUVEAU !!! LES ENCOMBRANTS SUR APPEL !

INSCRIVEZ-VOUS :

- 1- Par téléphone au 0 801 902 477
- 2- Ou par mail : encombrants@coved.fr
- 3- Sur notre plateforme : encombrants-covaltri77.com

Déchets acceptés :

Petits meubles démontés, objets de loisirs démontés, literie, fauteuil, canapé.

LIMITATION par point de collecte :

- 1 m³
- 25 kg
- moins de 2,5 m par objet

INTERDIT sauf en déchèterie :

Sanitaire, gros électroménager, vitres, gravats, toxiques (peintures, solvants, pesticides), porte-fenêtre, palette.

LES DÉPÔTS SUR LES TROTTOIRS NE SERONT PLUS RAMASSÉS À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2020. Nous vous rappelons que le dépôt en déchèterie est GRATUIT pour un particulier !

Pour les collectes des bacs l'après-midi, veuillez sortir vos conteneurs avant 11 heures (pas la veille au soir).

Nous vous remercions de rentrer vos bacs le soir-même de leur ramassage.

Jours fériés (donc pas de ramassage) :
1^{er} mai, Noël, 1^{er} janvier.

1917 - 1918 : les États-Unis dans la Première Guerre mondiale (8)

Le service de santé américain à COULOMMIERS et dans sa région (suite)

L'armée américaine dispose de ses propres structures médicales et, pendant la deuxième bataille de la Marne, des postes de premier secours sont mis en place dans la région car celle-ci se trouve alors immédiatement à l'arrière de la zone des combats. À JOUARRE, du 2 juin au 6 août 1918, le château de PERREUSE sert d'hôpital d'évacuation. À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, à partir du 9 juin, ce sont les blessés des 23^e – 26^e et 41^e divisions qui sont soignés sous des tentes montées par la Croix-Rouge américaine et des membres de la YMCA (*Young Men's Christian Association*) – une association qui a accompagné le débarquement des troupes américaines et qui se donne comme mission d'assurer le bien-être des unités alliées dans les cantonnements, en organisant notamment des spectacles et des activités sportives. Cette même Croix-Rouge installe un hôpital militaire à LA FERTÉ-GAUCHER, au château de VILLIERS. Et, à COULOMMIERS, comme nous l'avons vu précédemment, une ambulance américaine est mise en place au château de MONTANGLAUST le 28 juin 1918. Les Columériens se montrent évidemment très favorables à cette présence de ces nouveaux alliés sur la commune-, même si on peut discerner une critique à peine voilée dans un article du *Démocrate* qui, un an plus tard, le 30 juillet 1919, à un moment où la censure s'est relâchée, relatara le bombardement aérien subi par COULOMMIERS dans la nuit du 15 juillet 1918. Alors que dans la ville, partout, les lumières étaient voilées pour ne pas fournir de cible à l'aviation allemande, il semble que la consigne n'ait pas été respectée à l'ambulance américaine si bien que, dans la prairie de TRIANGLE, sa blanchisserie de campagne de avait été repérée par les Gothas : « *Au moment le plus critique de l'alerte, le personnel de l'établissement continua son travail sans se soucier du danger qu'il faisait courir à lui-même et aux autres. Apercevant le rougeoiement des feux de la chaudière à vapeur et la lumière des falots, un avion lâcha trois bombes incendiaires dans ces parages : l'une vint s'abattre sur le chemin du Moulin-des-Prés, à TRIANGLE, et les deux autres à quelques mètres de là, dans les oseraies de M. GOMY. Les habitants, dont on conçoit l'émotion en ces minutes tragiques, affirment avoir, en outre, entendu le tictac d'une mitrailleuse qu'actionnait l'un des Boches.* ».

L'ambulance de MONTANGLAUST est associée à celle qui est installée au château de CHAUFFOUR, à JOUY-SUR-MORIN. Cette dernière subira le 15 juillet 1918 un bombardement aérien qui fera un mort et 18 blessés. Une infirmière américaine nommée Jane JEFFREY sera décorée pour être restée à son poste malgré ses blessures durant ce bombardement.

Les blessés transportables sont ensuite transférés vers l'arrière, notamment au collège de JUILLY, où plus de 800 d'entre eux sont reçus du 27 mai au 10 juin et où des tentes doivent être ajoutées ensuite pour en accueillir 1000 autres. En septembre 1918, l'Association des Femmes-Médecins d'Amérique ouvre au château de LUZANCY un hôpital dont le personnel est exclusivement féminin.



Ci-dessus : l'infirmière américaine Jane JEFFREY. Blessée par l'explosion d'une bombe lors d'un raid aérien allemand, le 15 juillet 1918, alors qu'elle est en service à l'hôpital de la Croix-Rouge américaine de JOUY-SUR-MORIN, elle refuse de quitter son poste et, malgré ses souffrances, continue son service.

L'action de ces « dames américaines » -qui soignent aussi bien les militaires que les populations civiles des communes environnantes - est détaillée dans un article du *Démocrate* en date du 20 novembre 1918 et rédigé par Charles CHALAMON, le conseiller d'arrondissement du canton de LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE.

« L'aide américaine - Après l'œuvre des soldats, le dévouement des femmes

Complétant l'œuvre de libération de notre territoire par leurs soldats par une œuvre admirable de dévouement et de charité envers les populations éprouvées de notre région, les Dames américaines de l'hôpital installé au château de LUZANCY méritent les plus dignes éloges et la reconnaissance de tous les Français. L'Hôpital des Dames américaines est l'œuvre de l'association des femmes-médecins d'Amérique. Il a été créé uniquement avec les ressources de cette association.

Il est dirigé par la doctoresse Barbara HUNT, chirurgienne remplissant les fonctions de médecin-chef ; 8 doctresses, Mesdames HUELLER, DOHERTY, FRAZER, MAC LACHLIN, GARNIER, EVANS, MANWARING, GETTY se répartissent les besognes considérables de cette ruche en plein travail qu'est en ce moment l'hôpital.

Parmi ces doctresses, plusieurs sont spécialisées, l'une pour la maladie des yeux ; une autre est affectée au service de radiologie ; une autre enfin est dentiste.

L'hôpital de LUZANCY comptait 100 lits au début ; il est actuellement organisé pour 250 lits, et il va devenir hôpital mixte et donner les soins nécessaires aux civils et aux militaires.

Ayant commencé à fonctionner dans le courant de septembre, l'hôpital de LUZANCY comptait à la fin octobre 162 hospitalisations.. 18 pensionnaires ont été en outre installés dans toute la région, et deux fois par semaine les doctresses spécialement affectées à ce service vont sur place donner des consultations. La moyenne des visites par jour est de 120 environ et le nombre en augmente sans cesse. (...) L'hôpital ne donne pas seulement des soins mais il fournit gratuitement les médicaments.

Ayant commencé à fonctionner au moment où l'épidémie de grippe régnait dans toute la région, accompagnée de nombreux cas de typhoïde, les Dames américaines ont dans certaines communes fait de la prophylaxie en organisant des séances d'inoculation de vaccin contre la typhoïde. C'est ainsi qu'à SAINTE-AULDE, 114 inoculations ont été faites dans la même séance.

L'hôpital est pourvu d'un service automobile important, plusieurs chauffeuses, d'un bout de la journée à l'autre, sillonnent nos routes, faisant certains jours jusqu'à 120 kilomètres.

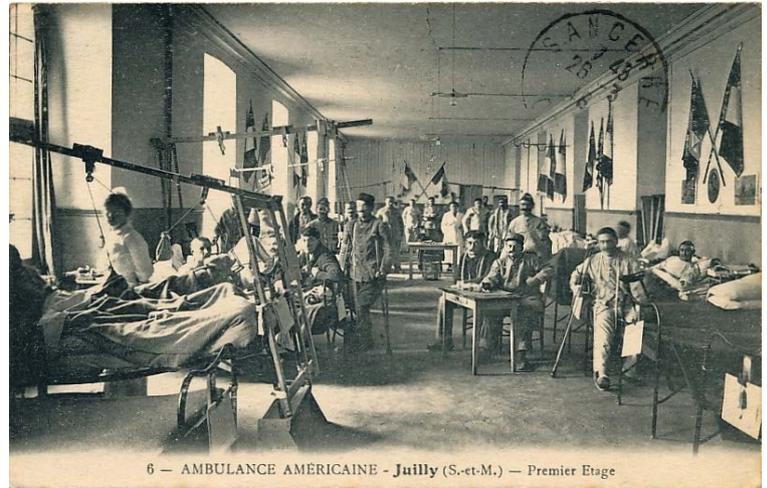
L'hôpital possède en outre un personnel d'infirmières excessivement bien organisé qui seconde avec la plus grande efficacité les doctresses dans leur belle œuvre humanitaire.

L'aide que nous apportent les Dames américaines, à un moment où nos communes sont privées complètement de médecins est inappréciable. Ces Dames emporteront en retournant en Amérique la reconnaissance impérissable de nos populations. »



Le château de LUZANCY (commune située à 7 km à l'est de LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE), qui devient en septembre 1918 « l'hôpital des Dames américaines ». Avant de regagner les États-Unis, les « dames » ont été nommées, au cours d'une cérémonie émouvante, « citoyennes de LUZANCY » et une collecte a permis de leur offrir deux cadeaux : une toile du peintre luzancéen Jean MASSÉ, représentant « La Marne à LUZANCY », et un très symbolique « David ayant renversé Goliath » du sculpteur Antonin MERCIÉ.

Au collège de JUILLY - commune située à 13 km au nord-ouest de MEAUX - une vaste chambre d'hôpital, avait été ouverte au début de la guerre et le réfectoire des maîtres était devenu une salle d'opérations. Puis trois dortoirs, d'autres salles d'opérations et une salle de radiographie avaient été ouverts, faisant du collège, avant même l'entrée en guerre des États-Unis, une antenne de la Croix-Rouge américaine (des médecins de New York avaient traversé l'Atlantique pour venir y exercer).



Une activité scolaire presque normale avait pu se maintenir jusqu'en 1918. Cependant, au mois de mars de cette année, les grandes offensives allemandes ramènent l'ennemi plus près de JUILLY. Le 19 avril, 122 élèves quittent le collège pour celui de PONTLEVOY (dans le Loir-et-Cher), qui avait accepté quelques semaines auparavant d'accueillir les Juliaciens en cas de besoin. Au mois de juin, l'ensemble du collège est mis à la disposition de la Croix-Rouge américaine, qui y installe quinze tentes et mille lits et y soigne notamment des victimes de la bataille du bois BELLEAU.



Ci-contre : Gertrude VANDERBILT-WHITNEY (1875 - 1942), artiste américaine, qui met pendant la guerre son immense fortune au service de nombreuses activités charitables. (photo parue dans le magazine Vogue en 1917).

Elle crée l'Hôpital américain à NEUILLY-SUR-SEINE et apporte son soutien à la création de l'ambulance de JUILLY (en finançant la conversion d'une aile du collège jésuite en salles d'hôpital) puis à son fonctionnement . Le personnel médical est composé de volontaires américains qui sont ensuite rattachés à la Croix-Rouge.

☞ **L'eau et l'assainissement** - Jusqu'à présent, à TOUQUIN, c'était l'entreprise SUEZ qui avait la responsabilité des questions relatives à l'assainissement (individuel et collectif) selon le principe de la délégation de service public et assurait le bon fonctionnement de la station d'épuration, achevée en 2009, et propriété de la commune. La fourniture d'eau potable était, quant à elle, gérée par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) qui regroupe 4 communes : TOUQUIN - LE PLESSIS-FEU-AUSSOUS - PÉZARCHES et ORMEAUX. Depuis le 1^{er} janvier 2020, en application de la loi NOTRe, la communauté d'agglomération Coulommiers - Pays de Brie a repris ces deux compétences.

Quelles conséquences pour TOUQUIN ? En ce qui concerne l'assainissement, le contrat de délégation de service public est maintenu mais sera dorénavant géré conjointement par la communauté d'agglomération et SUEZ. Quant au SIAEP, comme il regroupe des communes appartenant à deux intercommunalités (Le Val Briard et Coulommiers - Pays de Brie) il va continuer à exister (mais les représentants de TOUQUIN et PÉZARCHES seront mandatés par la communauté d'agglomération et non plus par leur commune d'origine). C'est donc lui qui continuera notamment à fixer le prix de l'eau à TOUQUIN.

☞ **L'Association Entraide - Déplacements**, régie par la loi de 1901 et adhérente à Familles Rurales, assure le transport à la demande. Les déplacements sont assurés par 50 conducteurs, tous bénévoles, qui donnent de leur temps pour accompagner les adhérents de l'association à leurs rendez-vous médicaux ou les aider à faire leurs courses. Le conducteur vous attend jusqu'à deux heures et vous raccompagne chez vous ensuite. Les transports ne peuvent pas dépasser 60 km aller-retour. Le siège de l'association est à BERNAY-VILBERT. Pour tout renseignement :

01 64 20 11 19.

☞ **Année scolaire 2020 - 2021** : depuis septembre 2019 l'école est obligatoire dès l'âge de 3 ans. La préinscription des enfants se fait en cours d'année pour les nouveaux arrivants et à compter du mois d'avril pour les enfants de petite section (nés en 2017) pour la rentrée de septembre 2020. Vous devez vous présenter à la mairie, avec l'original du livret de famille et un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, eau ou gaz) ainsi que, en cas de divorce, le jugement pour la garde de l'enfant.

☞ **Avis aux amateurs de belote et de scrabble** : N'oubliez pas que le club Saint-Étienne vous invite le mardi, de 14 à 18 heures, pour jouer à la belote et le jeudi pour diverses activités : tricot, scrabble et... échanges conviviaux.

☞ **Les élections municipales de mars 2020** : si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de TOUQUIN et si vous souhaitez participer aux élections municipales dans la commune, **il vous reste jusqu'au 7 février 2020** pour le faire.

À TOUQUIN, commune de plus de 1 000 habitants, l'élection des conseillers municipaux se déroulera selon un scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle : les candidats se présenteront en listes complètes. Lors du vote, on ne pourra faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

☞ **La fibre optique** : à la suite de la loi ELAN, la mise en œuvre de la fibre optique est en cours. Actuellement « Seine-et-Marne Numérique » et le réseau « Sém@fibre77 » ont entamé le processus ayant pour objectif d'apporter le très haut débit à tous les habitants du département. Les travaux respectent un schéma directeur composé de 4 phases :

1 - Conception et études (durée 8 mois) : identification des dessertes, démarches administratives, relevé des adresses

2 - Réalisation des travaux (durée : 7 mois) : infrastructures de transport, dessertes et distribution

3 - Gel réglementaire (durée : 3 mois) : délai imposé par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) pendant lequel rien ne se passe

4 - Commercialisation et raccordements (durée : 1 mois environ) : pour le particulier, choix d'un fournisseur d'accès internet (F.A.I.) avec raccordements extérieurs et intérieurs.

À TOUQUIN, la phase 1 est achevée et la phase 2 est en cours. Des imprévus peuvent évidemment survenir et retarder le programme décrit ci-dessus.

Informations utiles :

POMPIERS : 18 SAMU : 15 POLICE : 17

☞ URGENCES : 112

☞ GENDARMERIE de ROZAY : 01 64 25 60 28

☞ MAIRIE de TOUQUIN :

Tél : 01 64 04 15 29

Courriel : mairie.touquin@wanadoo.fr

Site internet : www.touquin.fr

☞ SERVICE de livraison des repas à domicile :

Tél : 01 64 04 15 29

☞ PORTAGE des médicaments à domicile :

Tél : 07 82 37 07 18

☞ DOCTEUR PALTRIER : 01 64 20 12 73

☞ CENTRE DE LOISIRS DE TOUQUIN :

Tél : 06 74 24 63 78

Courriel : enfance.ccp@charlotte3c.fr

☞ SERVICE PETITE ENFANCE DE COULOMMIERS :

Tél : 01 64 75 30 90

Courriel : petite.enfance@paysdecoulommiers.fr

☞ INFIRMIÈRES de TOUQUIN : 01 64 04 10 11

☞ TAXI MADJID (conventionné organismes d'assurance maladie – agréé tiers payant toutes distances) : 06 13 62 28 72

☞ URGENCE Électricité : 09 72 67 50 77

☞ URGENCE Gaz : 0 800 47 33 33

Secrétariat de mairie : horaires d'ouverture

• lundi : 15 h – 17 h

• mardi : 15 h – 17 h

• mercredi : fermé

• jeudi : 9 h – 12 h et 15 h – 17 h

• vendredi : 15 h – 17 h

• samedi : 9 h – 12 h

DATES À RETENIR

☞ **Vendredi 24 janvier** : vœux du Maire

☞ **Dimanche 15 et, en cas de second tour, dimanche 22 mars** : élections municipales